

Sujets corrigés – chapitre 6 (Justice sociale)

EC1	2
Montrer que les inégalités sont multiformes	2
Montrer que les inégalités sont cumulatives	2
Décrire l'évolution des inégalités au cours du 20e siècle	3
Expliquer les inégalités considérées comme juste par le libertarisme de R. Nozick	4
Expliquer les inégalités considérées comme juste par l'utilitarisme de J. Bentham	4
Expliquer les inégalités considérées comme juste par l'égalitarisme libéral de J. Bentham	4
Expliquer les inégalités considérées comme juste par l'égalitarisme strict	5
Comparer les différentes conceptions de l'égalité	5
Montrez à l'aide d'un exemple comment l'état tente d'assurer la justice sociale	6
Comment la fiscalité assure la justice sociale ?	6
Montrer comment les protections sociales et prestations sociales permettent à l'état d'assurer la justice sociale	7
Comment l'offre des services collectifs permet à l'état d'assurer la justice sociale	7
Comment la lutte contre les discriminations permet à l'état d'assurer la justice sociale ?	8
Montrer que l'action de l'état pour assurer la justice sociale s'exerce sous une contrainte de financement	8
Montrer que l'action de l'état pour assurer la justice sociale en termes d'efficacité	8
Montrer l'action de l'Etat pour assurer la justice sociale fait l'objet de débat en termes de légitimité	9
Montrer que l'action de l'état pour assurer la justice sociale s'accompagne d'un risque d'effet pervers	9
EC3	10
Vous montrerez que les inégalités sont multiformes	10
Vous montrerez que les inégalités sont cumulatives	10
Vous montrerez qu'il existe différentes conceptions de la justice sociale	11
Vous montrerez qu'il existe différentes conceptions de l'égalité	12
Vous montrerez comment l'Etat assure la justice sociale	13
Vous montrerez que l'action de l'état en matière de justice sociale se heurte à certaines limites ..	14

EC1

Montrer que les inégalités sont multiformes

Les inégalités sont des déséquilibres dans la répartition des ressources rares. Elles sont multiformes, en effet il existe deux types de ressources qui entraînent des inégalités : les ressources sociales engendrent des inégalités sociales et les ressources économiques générant des inégalités économiques.

D'abord en matière de santé. Par exemple on observe un écart de 6 ans entre les cadres et les ouvriers en matière d'espérance de vie. De plus il existe des inégalités d'emplois, l'insertion professionnelle ce différencie selon le niveau de diplôme (chômage, cdd...). Enfin il existe des inégalités en matière scolaire puisque le parcours scolaire est différent selon l'origine sociale de l'enfant. Par exemple les enfants de cadre ont plus tendance à réussir leurs études que les enfants d'ouvriers. (BAC +5, abandon d'étude...). Concernant les inégalités économiques il existe des inégalités de revenus avec le salaire qui varie en fonction du secteur, de la profession et du diplôme. Aussi en matière de revenus de propriété (loyers perçus par les propriétaires en plus du salaire). Pour finir, les inégalités économiques sont aussi causées par les patrimoines qu'ils soient immobiliers (maison, appartement) ou financier (possession d'actions d'une entreprise).

Montrer que les inégalités sont cumulatives

Les inégalités qui sont des déséquilibres dans les ressources rares (ressources sociales et économiques), se cumulent les unes aux autres. En effet les inégalités sociales notamment en matière scolaire comme le fait qu'un individu soit diplômé ou non, sera victime d'inégalités en matière d'emploi avec une insertion dans le monde professionnel plus difficile (intérim, période de chômage...). Cette inégalité en matière d'emploi impactera ses revenus donc se cumulera avec une inégalité économique qui à son tour influencera son espérance de vie pouvant la diminuer (du fait de mauvaises conditions et mode de vie). Aussi du fait d'un revenu faible, l'individu ne sera pas capable d'épargner et d'accumuler un patrimoine (immobilier), créant de nouvelles inégalités économiques. Donc les inégalités économiques génèrent des inégalités sociales et réciproquement, on peut parler d'un cercle vicieux.

Décrire l'évolution des inégalités au cours du 20e siècle

Au cours du 20eme siècle, les inégalités évoluent. En effet, de 1900 à 1980, les inégalités de revenus et de patrimoine ont diminué à cause de plusieurs raisons. Cette baisse des inégalités est expliquée par la première et la deuxième guerre mondiale car il y a eu des destructions importantes de patrimoine (maison, usines...), ce qui diminue les inégalités. Ensuite, elle est expliquée par la fiscalité puisque pour financer les guerres mondiales (construction de navires, de chars, de l'armement, des soldats...), les pays développent l'impôt sur le revenu progressif (créé en 1914 en France) afin de mettre à contribution les plus riches à l'effort de guerre. Un impôt progressif est un impôt dont le taux dépend des revenus des individus. Ex : un individu modeste paiera un taux de 3%, un individu plus aisé un taux de 10%. Donc, c'est une redistribution verticale puisque la somme des revenus des plus aisés va être redistribuée aux plus démunis. Plus tard de nouveaux impôts verront le jour diminuant les inégalités. Puis, cette baisse des inégalités est expliquée par le protection sociale qui protège contre les risques sociaux comme le risque de maladie, le risque de chômage, le risque d'accidents professionnels puis la vieillesse. Cela permet de diminuer les inégalités car de nombreuses personnes (ex : personnes âgées) avaient des retraites très faibles, plus de revenus en période de chômage ou maladie. Donc, la sécurité sociale verse des revenus de transfert de type redistribution horizontale. Leurs revenus étant remplacés en cas de maladie, de retraite, cela limite les inégalités économiques et sociales entre individus.

Deuxièmement, de 1980 à aujourd'hui, les inégalités ont augmenté à cause de plusieurs raisons. En effet, cette hausse des inégalités est expliquée par le progrès technique qui détruit des emplois non qualifiés (les machines remplaçant les travailleurs effectuant des tâches répétitives et peu complexes). A l'inverse le progrès technique est biaisé en faveur des travailleurs qualifiés, ce qui permet d'augmenter leurs revenus et donc une hausse des inégalités entre les employés qualifiés et non qualifiés. Ensuite, la mondialisation augmente les inégalités puisqu'elle a recours à la délocalisation (les travailleurs perdant leur emploi vont voir leurs revenus diminuer). Aussi, la spécialisation des pays dans un secteur mène à l'abandon d'autres secteurs comme le secteur industriel en France depuis 1970 (ce qui baisse les revenus de ces travailleurs, les ouvriers). A l'inverse, les FMN (firmes multinationales) peuvent exporter dans le monde entier ce qui crée plus de bénéfices et une hausse des revenus pour les PDG et actionnaires de ces FMN. Il y a donc un écart entre le revenu de ces différents individus. Enfin, les inégalités s'expliquent par la montée des prix de l'immobilier et donc une hausse des revenus de la propriété (hausse de la valeur du patrimoine) pour ceux ayant du patrimoine contrairement à ceux n'en possédant pas.

Expliquer les inégalités considérées comme juste par le libertarisme de R. Nozick

Les inégalités juste socialement désignent le fait que les individus font appel à des principes et valeur (égalité, liberté, mérite...) pour juger « juste » ou non des inégalités au sein d'une société. C'est à partir de ces différences principe de justice, qu'il existe plusieurs conceptions de la justice notamment le libertarisme. Les inégalités sont considérées comme justes par R. Nozick. En effet, il accepte les inégalités à condition que les droits de propriété soient respectés. Pour Nozick, la justice repose sur le respect des droits individuels puisque les libertés sont fondamentales et inaliénables. Il pense que quand on respecte les droits des individus, les inégalités économiques et sociales sont justes. Nozick s'oppose donc à toute redistribution entre les plus riches et les plus pauvres car il s'agit d'une obligation qui n'a pas été consentie par les plus riches. Donc, dans sa conception l'Etat doit être minimal (ou ultraminimal) pour la protection des habitants (police...) en garantissant leur sécurité.

Expliquer les inégalités considérées comme juste par l'utilitarisme de J. Bentham

Les inégalités juste socialement désignent le fait que les individus font appel à des principes et valeur (égalité, liberté, mérite...) pour juger « juste » ou non des inégalités au sein d'une société. C'est à partir de ces différences principe de justice, qu'il existe plusieurs conceptions de la justice. Une des conceptions de la justice est l'utilitarisme de J. Bentham qui considère que les inégalités sont justes si l'utilité de la société est maximisée. Pour J. Bentham, l'objectif du gouvernement doit être de maximiser le bonheur collectif mais la théorie de l'utilitarisme a deux limites. Cette théorie tolère les inégalités même extrêmes car il peut exister un écart considérable entre les plus riches et les plus pauvres, cela est juste si le bonheur des plus riches compense le déplaisir des plus pauvres.

Expliquer les inégalités considérées comme juste par l'égalitarisme libéral de J. Bentham

Les inégalités juste socialement désignent le fait que les individus font appel à des principes et valeur (égalité, liberté, mérite...) pour juger « juste » ou non des inégalités au sein d'une société. C'est à partir de ces différences principe de justice, qu'il existe plusieurs conceptions de la justice notamment l'égalitarisme libéral.

L'égalitarisme selon J. Rawls repose sur 2 principes : le premier est le principe de liberté. C'est à dire les droits et libertés respectés pour tous, cela passe par la liberté politique, d'association, de créer un parti politique, de manifester, d'autres libertés individuelles comme la liberté de conscience etc.

Le deuxième principe est le principe de différence c'est à dire que les inégalités sont justes à condition qu'il y ait une réelle égalité des chances, cela veut dire pour chaque individu partir sur la « même ligne de départ ». De plus les inégalités seront considérées comme justes si

elles bénéficient aux plus défavorisés. S'il y a une hausse des inégalités et qu'en même temps cela s'accompagne d'une meilleure situation pour les plus défavorisés alors les inégalités sont justes.

Expliquer les inégalités considérées comme juste par l'égalitarisme strict

Les inégalités juste socialement désignent le fait que les individus font appel à des principes et valeur (égalité, liberté, mérite...) pour juger « juste » ou non des inégalités au sein d'une société. C'est à partir de ces différences principe de justice, qu'il existe plusieurs conceptions de la justice notamment l'égalitarisme strict.

Une des conceptions est l'égalitarisme strict qui considère aucune inégalité comme justes. En effet, pour l'égalitarisme strict les inégalités économiques ou sociales ne sont pas juste car les individus d'un même pays devraient avoir des revenus et des salaires plus ou moins proches. Il existerait ainsi un faible niveau d'écart entre la rémunération entre les plus ou moins pauvres. Nous retrouvons cette conception chez Karl Marx au 19^{ème} siècle qui pense que la lutte des classes, menée par le prolétariat, devait aboutir à une société juste, sans classes sociales. Cette conception est présente également dans le livre de François Dubet *Les chances et les places*. Il explique que l'inégalité des places consiste à ce qu'il n'y ait pas un écart trop important entre les différentes positions de la société donc engendrant un faible écart de niveau de vie par exemple. A la fin du livre de F. Dubet il explique que si on assure une égalité des places pour une génération, cela garantirait une égalité des chances pour la prochaine génération.

Comparer les différentes conceptions de l'égalité

La justice sociale repose sur des principes d'égalité présente sous 3 formes : l'égalité des droits, des chances et des situations.

L'égalité des droits est le fait que des individus aient les mêmes droits et devoirs dès la naissance. Par exemple le droit de vote qui est accordé à tous sauf exception. Droit de vote qui un temps fut censitaire, puis seulement masculin avant de devenir en 1945 universel. Cette conception de l'égalité rejoint celle du libertarisme de Robert Nozick.

Ensuite, l'égalité des chances (qui s'oppose aux déterminisme sociaux) veut que tous les individus partent « du même point de départ » autrement dit, elle sert à atténuer les

déterminismes sociaux en rompant le lien entre origine social et parcours de vie et c'est ce que défend l'égalitarisme libéral. Pour tendre vers l'égalité des chances, l'Etat a mis en place les Zep (Zone d'éducation prioritaire) créées en 1981 par le gouvernement afin de donner plus de moyens aux lycées des zones défavorisées avec diminution des élèves par classes pour plus de suivi, des heures études après l'école en primaire et des primes pour attirer les professeurs pour enseigner et dans ces zones défavorisées.

Enfin, l'égalité des situations aussi appelée égalité des places ou des positions consiste à diminuer les écarts en termes de ressources sociales (en matière scolaire, d'emploi et de santé) et ressources économiques (revenus et patrimoine). Pour tendre vers cette égalité des situations l'Etat a mis en place une redistribution verticale consistant à redistribuer les ressources des plus aisées vers les plus démunis. Par exemple avec l'impôt progressif mis en place en France en 1914 et qui réduit les inégalités économiques.

Montrez à l'aide d'un exemple comment l'état tente d'assurer la justice sociale

Pour assurer la justice sociale, l'Etat a mis en place 3 procédés : la fiscalité, la protection sociale, l'offre de services collectifs et enfin la lutte contre les discriminations.

La protection sociale et les prestations sociales caractérisent l'Etat providence. L'Etat providence consiste à protéger les citoyens contre les risques sociaux par exemple un accident de travail, du chômage ou encore la retraite. Son action peut se faire de deux manières : par la logique d'assistance, qui va verser des revenus de transfert aux individus possédant des ressources faibles. Celle-ci assure des revenus telles que les revenus de solidarité active (RSA) ou une aide personnalisée pour le logement (APL). En plus de la logique d'assistance il y a la logique d'assurance. Elle verse des revenus de remplacement aux individus sujet à des risques sociaux telle que le chômage, les arrêts maladies, la retraite ou les accidents de travail mais ces individus ont dû cotiser au préalable pour pouvoir bénéficier de ces indemnités.

Comment la fiscalité assure la justice sociale ?

Les pouvoirs publics agissent sur la fiscalité (les impôts) afin d'assurer la justice sociale. En effet, l'impôt progressif permet de diminuer réellement les inégalités économiques entre ceux ayant des revenus élevés et ceux ayant des revenus modestes. Il consiste à appliquer un taux d'imposition plus élevé lorsque les revenus des ménages est plus élevé. Par exemple, un taux d'imposition de 20% pour les revenus les plus élevés et un taux de 10% pour ceux ayant des revenus plus modestes. En plus de l'impôt progressif, la redistribution, qui consiste à transférer des revenus des plus aisés aux plus modestes, contribue également à réduire les inégalités. A l'inverse, l'impôt forfaitaire peut augmenter les inégalités, il consiste à appliquer un même prélèvement (ex: 50€, 100€...) à l'ensemble des ménages (pauvres et riches). Enfin,

l'impôt proportionnel qui consiste à appliquer le même taux d'imposition à l'ensemble du ménage, n'a aucun effet sur les inégalités.

Montrer comment les protections sociales et prestations sociales permettent à l'état d'assurer la justice sociale

Le système français de protection sociale s'est progressivement mis en place à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il comprend d'abord une assurance maladie puis, progressivement, d'autres revenus de transfert vont voir le jour pour faire face à de nouveaux risques sociaux comme la retraite ou le chômage mais aussi pour lutter contre la pauvreté. Ce système de sécurité sociale comprend deux volets qui correspondent à deux logiques différentes :

Une redistribution horizontale aussi appelée système d'assurance. Les individus paient ici des cotisations sociales prélevées sur leur salaire brut pour s'assurer contre un risque social parmi lesquels on trouve essentiellement la maladie, la retraite et le chômage. On parle de redistribution horizontale car tous les individus peuvent y prétendre sous réserve qu'ils ont déjà travaillé et donc suffisamment cotisé.

Le système d'assistance ou de redistribution verticale car il s'exerce du haut vers le bas : les individus les plus riches paient des impôts pour aider ceux qui ont des difficultés financières. On retrouve notamment dans ce système les bourses d'études, le Revenu de Solidarité Active (RSA) ou encore les allocations pour les adultes handicapés, le minimum vieillesse, etc.

Comment l'offre des services collectifs permet à l'état d'assurer la justice sociale

L'offre des services collectifs permet à l'état d'assurer la justice sociale. En effet, la fourniture de services collectifs non marchand (gratuits ou presque gratuits) permet de réduire les inégalités entre individus modestes et aisés. Financés par un impôt progressif, ce sont les revenus des plus aisés qui contribue le plus au financement de services publics tels que les hôpitaux, force de l'ordre. En même temps, les plus modestes bénéficient également de ces services collectifs. Il y a donc une forme de redistribution indirecte entre ceux ayant des revenus élevés et ceux ayant des revenus plus faibles. Sans ce financement et cette gratuité des services publics comme l'école, l'université, les bibliothèques et les hôpitaux, les plus pauvres seraient privés de ces services. Ils peuvent donc avoir accès à davantage de services.

Comment la lutte contre les discriminations permet à l'état d'assurer la justice sociale ?

Les individus sont discriminés lorsque les différences entre eux conduisent à créer des inégalités de traitement. Les discriminations sont souvent d'ordre sexuel, dépendent de l'âge ou encore de l'origine sociale. Elles entraînent des inégalités pour l'obtention d'un logement, d'un emploi ou encore d'une promotion à l'intérieur de l'entreprise par exemple. Pour renforcer la lutte contre les discriminations, des débats ont été lancés sur le curriculum vitae anonyme (sans photo ni nom) pour améliorer les chances de certains candidats à l'emploi.

Les discriminations sont aussi punies par la loi, notamment les inégalités de salaires entre hommes et femmes dans le domaine professionnel à diplôme et compétences égales ou encore dans les discriminations selon l'origine ethnique mais elles sont difficiles à prouver. Le Défenseur des droits est une autorité indépendante qui lutte contre ces inégalités de traitements des individus. Elle succède à la HALDE (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) depuis le 1er mai 2011.

Montrer que l'action de l'état pour assurer la justice sociale s'exerce sous une contrainte de financement

L'action de l'état pour assurer la justice sociale s'exerce sous la contrainte de financement. En effet, depuis la fin des 30 glorieuses, la France connaît un chômage de masse (10%) ce qui réduit automatiquement les cotisations sociales et donc les recettes de l'Etat. En même temps, il faut financer le chômage plus élevé. De plus on a observé un vieillissement de la population française (les jeunes générations ont moins d'enfants que les anciennes générations) ce qui réduit le nombre de cotisants par rapport au nombre de retraités. Ces deux éléments augmentent les dépenses publiques plus vite que les recettes, (c'est l'effet ciseau), cela conduit donc à une hausse du déficit public et de la dette publique. L'Etat se heurte aux règles budgétaires européennes comme le pacte de stabilité de croissance, qui prévoit le respect deux ratios : le déficit doit être inférieur à 3% du PIB (produit intérieur brut) et la dette doit être inférieure à 60% du PIB.

Montrer que l'action de l'état pour assurer la justice sociale en termes d'efficacité

L'action de l'Etat pour assurer la justice sociale a une contrainte en termes d'efficacité. En effet, l'action des pouvoirs publics est rendu inefficace pour plusieurs raisons. La France s'est engagée dans des traités européens (Ex : l'union économique et monétaire de la zone euro) de libre-échange. Cela signifie que les entreprises françaises affrontent la concurrence étrangère et qu'elles doivent rester compétitives afin de garder des parts de marché. Or, les prélèvements obligatoires étant importants, en France, cela peut nuire d'une part à l'attractivité du territoire français et d'autre part à la compétitivité des entreprises françaises. De plus, les objectifs recherchés de lutte contre la pauvreté ne sont pas atteints, le taux de

pauvreté reste à 14% et les inégalités augmentent depuis 1980. L'Etat providence ne permet pas de diminuer ce niveau de pauvreté. Pour finir, la sécurité sociale ne protège pas efficacement les individus connaissant des périodes de chômage, de CDD que les individus en CDI. En cela, l'action des pouvoirs publics n'est pas aussi efficace car elle peut créer des inégalités entre individus (protégés ou non).

Montrer l'action de l'Etat pour assurer la justice sociale fait l'objet de débat en termes de légitimité

L'Etat tente d'assurer la justice sociale via la redistribution (verticale ou horizontale). Pour autant son action est considérée comme illégitime par certaines catégories sociales. La contrainte de légitimité est le fait que les catégories populaires ont tendance à rejeter les impôts qu'elles jugent illégitimes. Les catégories populaires estiment premièrement que le système fiscal français est injuste car elles contribueraient davantage que les plus riches. Le système fiscal est moins progressif qu'avant. Les individus les plus aisés paye un taux d'imposition plus faible que les 10% les plus pauvres. La cause est les niches sociales, les plus aisées investissent dans des éléments qui permettent de déduire des impôts. Deuxièmement, les catégories populaires connaissent mal le système fiscal concernant l'héritage. Elles craignent qu'une partie de leur héritage soit taxé par l'Etat (du fait de leur faible patrimoine). Cependant l'Etat ne taxe pas les héritages inférieurs à 100 000€. Enfin les scandales médiatiques ont laissé les catégories populaires perplexes : des entreprises ou des personnes à haut revenus pratiquent l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux. Ceci peut frustrer les catégories populaires et fragiliser leur consentement à payer des impôts.

Montrer que l'action de l'état pour assurer la justice sociale s'accompagne d'un risque d'effet pervers

L'action de l'Etat pour assurer la justice sociale peut s'accompagner d'effet pervers et nous pouvons prendre exemple avec le Revenu Minimum d'Insertion. Cette allocation française mise en place en 1988 visait à ce que les individus ayant aucune ou peu de ressources économiques reçoivent un versement pour leurs besoins vitaux. Le RMI avait comme effet pervers le fait qu'il désincitait les inactifs (personne ayant pas d'emploi et n'en cherchant pas) à rechercher ou à accepter un emploi puisque pour chaque euro de salaire gagné, l'individu perdait un euro de RMI. Par exemple si le salaire était de 500€ l'individu perdait 500€ de RMI, il s'agissait d'une prestation sociale « différentielle ». L'individu était donc désavantagé d'accepter un emploi car le salaire gagné ne compensait pas la perte du RMI et des nouvelles dépenses comme par exemple les frais de transport pour le déplacement (ex : essence). Donc le RMI agissait comme une trappe à inactivité piégeant les individus à rester dans le statut d'inactifs.

EC3

Vous montrerez que les inégalités sont multiformes

Une inégalité est un déséquilibre dans la répartition d'une ressource rare. Premièrement, nous verrons les inégalités sociales liée aux ressources sociales Deuxièmement, nous verrons les inégalités économiques liée aux ressources économiques.

1. Les inégalités sociales

- scolaires (diplôme)
- d'emploi (CDD, intérim, chômage / CDI)
- de santé (espérance de vie +/- longue)
- de logement

2. les inégalités économiques

- de revenus (revenus du travail : salaires / revenus de la propriété comme les loyers et dividendes)
- de patrimoine

Vous montrerez que les inégalités sont cumulatives

Une inégalité est un déséquilibre dans la répartition d'une ressource rare. Premièrement, nous verrons que les inégalités sociales cumulent des inégalités économiques. Deuxièmement, nous verrons les inégalités économiques cumulent à son tour des inégalités sociales.

1. Les inégalités sociales génèrent des inégalités sociales

- Inégalités scolaires (diplôme) => inégalités en termes d'emploi

2. Les inégalités sociales génèrent des inégalités économiques

- Inégalités en termes d'emploi => inégalités en termes de revenus (salaires...)

3. Les inégalités économiques génèrent des inégalités économiques

- Inégalités de revenus (salaires) => inégalités de patrimoine

4. Les inégalités économiques génèrent des inégalités sociales

- Inégalités économiques (revenus) => espérance de vie +/- longue (accès aux soins, alimentation...)

Vous montrerez qu'il existe différentes conceptions de la justice sociale

Des conceptions différentes de la justice sociale existent découlant de plusieurs principes de justices (l'égalité, la liberté, le mérite etc...). Nous nous demanderons quelles sont les quatre grandes conceptions de la justice. Nous allons dans un premier temps nous intéresser à deux conceptions de la justice sociale qui considèrent que les inégalités sont acceptables. Dans un second temps, nous allons nous intéresser au l'égalitarisme libéral qui considère les inégalités comme juste à condition de respecter 2 principes différents. Enfin nous verrons qu'une autre conception, appelée l'égalitarisme strict, ne considère aucunes inégalités comme juste.

I. Utilitarisme et libertarisme deux conceptions de la justice tolérant les inégalités

1. L'utilitarisme

Tout d'abord, il existe l'utilitarisme, qui tolère les inégalités si la maximisation des plaisirs de l'ensemble de la société est assurée. En effet, elle accorde une égale importance au bonheur de chaque individu. Il pourra donc exister des inégalités même extrêmes à condition que les plaisirs des plus riches compensent les déplaisirs des plus pauvres.

2. Le libertarisme

Ensuite, il existe le libertarisme, qui tolère les inégalités si le respect des droits fondamentaux est assuré. En effet, l'égalité des droits et le respect de la liberté individuelle sont défendus chez les libertariens. Les droits qui doivent être garantis aux individus sont les suivants : la liberté de contracter (commercer), la protection contre le vol, la fraude, les agressions physiques. Si ces droits sont respectés, les inégalités sont alors reconnues comme justes.

II. Egalitarisme libérale et égalitarisme strict : deux conceptions égalitaires

1. L'égalitarisme libéral

Il existe également l'égalitarisme libéral qui tolère les inégalités si deux principes sont respectés. D'une part, elle doit bénéficier aux plus défavorisés et d'une autre part, les positions sociales sont ouvertes à tous dans des conditions de juste égalité (égalité des chances). Autrement dit, tous les individus doivent partir du même point de départ, aucun d'entre eux ne doit être avancé.

2. L'égalitarisme strict

Enfin, parmi ces grandes conceptions de la justice sociale, existe une conception qui, contrairement aux autres conceptions, ne considère aucune inégalité comme juste. Il faut donc chercher à atteindre une égalité des situations (égalisation des revenus), seule forme permettant une réelle existence d'une société juste.

Vous montrerez qu'il existe différentes conceptions de l'égalité

Nous verrons que différentes conceptions de l'égalité existent. Dans un premier temps nous nous intéresserons à l'égalité des droits, dans un second temps à l'égalité des situations et enfin l'égalité des chances.

1. L'égalité des droits

Le premier type d'égalité est l'égalité des droits. On retrouve cette égalité chez les libertariens. Cette égalité regroupe des positions face au droit, c'est-à-dire que chaque individu a les mêmes droits. La liberté de contracter (commercer), la protection contre le vol, la fraude ou encore l'agression physique font partie des droits qui doivent être garantis aux individus. Il pourra s'agir également de droits politiques (droit de vote, d'association...), de droits sociaux (sécurité sociale).

2. L'égalité des situations

En second lieu, on parle de l'égalité des situations. C'est une situation sociale dans laquelle il n'y a aucune inégalité entre les membres d'une communauté. Les individus possèderont alors les mêmes ressources économiques et sociales. L'égalité des situations a alors pour but d'établir une égalité réelle des individus, autrement dit d'assurer une forme d'égalitarisme entre les individus qui auraient les mêmes devoirs, capitaux et droits. Cette conception de l'égalité est liée à l'égalitarisme strict.

3. L'égalité des chances

L'égalité des chances est une situation où un individu peut accéder à n'importe quelle position quel que soit son genre, ses opinions politiques, son origine sociale, ethnique et géographique, son handicap, son état de santé, (25 critères de discrimination sont définis par la loi). L'égalité des chances considère donc que tous les individus doivent avoir les mêmes chances d'accéder à n'importe quelle position sociale. Elle s'oppose aux déterminismes sociaux. Cette définition de l'égalité se rapproche de la conception de la justice sociale de l'égalitarisme libéral (voir principe de différence).

Vous montrerez comment l'Etat assure la justice sociale

L'Etat peut agir à travers différents moyens d'actions sur les inégalités sociales et économiques et tente alors de réduire les inégalités. Nous verrons quels sont les différents moyens d'actions mis en œuvre par l'Etat afin d'agir sur les inégalités. Dans un premier nous verrons que l'État assure la justice sociale à travers les services collectifs. Dans un second temps nous verrons que l'État assure la justice sociale par le biais de la fiscalité. Puis nous verrons que la protection et les prestations sociales réduisent les inégalités. Enfin nous étudierons la lutte contre les discriminations.

I.Les services collectifs

Financés par un impôt progressif, ce sont les revenus des plus aisés qui contribue le plus au financement de services publics tels que les hôpitaux. En même temps, les plus modestes bénéficient également de ces services collectifs. Il y a donc une forme de redistribution indirecte entre ceux ayant des revenus élevés et ceux ayant des revenus plus faibles. Sans ce financement et cette gratuité des services publics comme l'école, et les hôpitaux, les plus pauvres seraient privés de ces services. Ils peuvent donc avoir accès à davantage de services.

II. Fiscalité (impôt progressif)

L'impôt progressif consiste à appliquer un taux d'imposition plus élevé lorsque les revenus des ménages est plus élevé. Par exemple, un taux d'imposition de 20% pour les revenus les plus élevés et un taux de 10% pour ceux ayant des revenus plus modestes. En plus de l'impôt progressif, la redistribution, qui consiste à transférer des revenus des plus aisés aux plus modestes, contribue également à réduire les inégalités.

III. Protection sociale et prestations sociales

Une redistribution horizontale aussi appelée système d'assurance. Les individus paient ici des cotisations sociales prélevées sur leur salaire brut pour s'assurer contre un risque social parmi lesquels on trouve essentiellement la maladie, la retraite et le chômage. On parle de redistribution horizontale car tous les individus peuvent y prétendre sous réserve qu'ils ont déjà travaillé et donc suffisamment cotisé. Le système d'assistance ou de redistribution verticale car il s'exerce du haut vers le bas : les individus les plus riches paient des impôts pour aider ceux qui ont des difficultés financières. On retrouve notamment dans ce système les bourses d'études, le Revenu de Solidarité Active (RSA) ou encore les allocations pour les adultes handicapés, le minimum vieillesse, etc.

IV. Lutte contre les discriminations

Les discriminations sont aussi punies par la loi, notamment les inégalités de salaires entre hommes et femmes dans le domaine professionnel à diplôme et compétences égales ou encore dans les discriminations selon l'origine ethnique mais elles sont difficiles à prouver. Le Défenseur des droits est une autorité indépendante qui lutte contre ces inégalités de traitements des individus. Elle succède à la HALDE (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) depuis le 1er mai 2011.

Vous montrerez que l'action de l'état en matière de justice sociale se heurte à certaines limites

L'Etat cherche par plusieurs moyens à assurer la justice sociale (fiscalité et redistribution, services collectifs, protection sociale et lutte contre les discriminations). Pour autant son action se heurte à des limites. Nous allons voir lesquelles...

1. La contrainte de financement

L'action de l'état pour assurer la justice sociale s'exerce sous la contrainte de financement. En effet, depuis la fin des 30 glorieuses, la France connaît un chômage de masse (10%) ce qui réduit automatiquement les cotisations sociales et donc les recettes de l'Etat. En même temps, il faut financer le chômage plus élevé. De plus on a observé un vieillissement de la population française (les jeunes générations ont moins d'enfants que les anciennes générations) ce qui réduit le nombre de cotisants par rapport au nombre de retraités. Ces deux éléments augmentent les dépenses publiques plus vite que les recettes, (c'est l'effet ciseau), cela conduit donc à une hausse du déficit public et de la dette publique. L'Etat se heurte aux règles budgétaires européennes comme le pacte de stabilité de croissance, qui prévoit le respect deux ratios : le déficit doit être inférieur à 3% du PIB (produit intérieur brut) et la dette doit être inférieure à 60% du PIB.

2. Une action de l'Etat jugée inefficace

L'action de l'Etat pour assurer la justice sociale a une contrainte en termes d'efficacité. En effet, l'action des pouvoirs publics est rendu inefficace pour plusieurs raisons. La France s'est engagée dans des traités européens (Ex : l'union économique et monétaire de la zone euro) de libre-échange. Cela signifie que les entreprises françaises affrontent la concurrence étrangère et qu'elles doivent rester compétitives afin de garder des parts de marché. Or, les prélèvements obligatoires étant importants, en France, cela peut nuire d'une part à l'attractivité du territoire français et d'autre part à la compétitivité des entreprises françaises. De plus, les objectifs recherchés de lutte contre la pauvreté ne sont pas atteints, le taux de pauvreté reste à 14% et les inégalités augmentent depuis 1980. L'Etat providence ne permet pas de diminuer ce niveau de pauvreté. Pour finir, la sécurité sociale ne protège pas efficacement les individus connaissant des périodes de chômage, de CDD que les individus en CDI. En cela, l'action des pouvoirs publics n'est pas aussi efficace car elle peut créer des inégalités entre individus (protégés ou non).

3. Une remise en cause de la légitimité de son action

L'Etat tente d'assurer la justice sociale via la redistribution (verticale ou horizontale). Pour autant son action est considérée comme illégitime par certaines catégories sociales. La contrainte de légitimité est le fait que les catégories populaires ont tendance à rejeter les impôts qu'elles jugent illégitimes. Les catégories populaires estiment premièrement que le système fiscal français est injuste car elles contribueraient davantage que les plus riches. Le système fiscal est moins progressif qu'avant. Les individus les plus aisés paye un taux d'imposition plus faible que les 10% les plus pauvres. La cause est les niches sociales, les

plus aisées investissent dans des éléments qui permettent de déduire des impôts. Deuxièmement, les catégories populaires connaissent mal le système fiscal concernant l'héritage. Elles craignent qu'une partie de leur héritage soit taxé par l'Etat (du fait de leur faible patrimoine). Cependant l'Etat ne taxe pas les héritages inférieurs à 100 000€ Enfin les scandales médiatiques ont laissé les catégories populaires perplexes : des entreprises ou des personnes à haut revenus pratiquent l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux. Ceci peut frustrer les catégories populaires et fragiliser leur consentement à payer des impôts.

4. Le risque d'effets pervers

L'action de l'Etat pour assurer la justice sociale peut s'accompagner d'effet pervers et nous pouvons prendre exemple avec le Revenu Minimum d'Insertion. Cette allocation française mise en place en 1988 visait à ce que les individus ayant aucune ou peu de ressources économiques reçoivent un versement pour leurs besoins vitaux. Le RMI avait comme effet pervers le fait qu'il désincitait les inactifs (personne ayant pas d'emploi et n'en cherchant pas) à rechercher ou à accepter un emploi puisque pour chaque euro de salaire gagné, l'individu perdait un euro de RMI. Par exemple si le salaire était de 500€ l'individu perdait 500€ de RMI, il s'agissait d'une prestation sociale « différentielle ». L'individu était donc désavantage d'accepter un emploi car le salaire gagné ne compensait pas la perte du RMI et des nouvelles dépenses comme par exemple les frais de transport pour le déplacement (ex : essence). Donc le RMI agissait comme une trappe à inactivité piégeant les individus à rester dans le statut d'inactifs.